

<http://col-helene-boucher-chartres.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article28>



Assistante Sociale

- Santé-Social -

Date de mise en ligne : vendredi 10 septembre 2021

Copyright © Collège HÉLÈNE BOUCHER - Chartres - Tous droits réservés

**Direction des Services Départementaux de l'Education
Nationale d'Eure et Loir
Service social en faveur des élèves
Collège Hélène Boucher à Chartres (02 37 36 03 20)
, Assistant social**

L'assistant social a pour rôle de contribuer à la prévention de l'échec scolaire, de l'absentéisme et du décrochage ainsi qu'à la protection de l'enfance et des mineurs en danger.

Ses missions concernent aussi le climat scolaire, l'accès aux droits, le suivi d'élèves en situation de handicap ou devant bénéficier d'une orientation spécifique.

L'assistant social peut également soutenir et accompagner les parents dans leur fonction éducative.

Pour les situations matérielles difficiles, il existe un Fonds social collégien qui peut aider de manière ponctuelle à faire face aux frais de scolarité (demi-pension, ...)

Aussi, je me tiens à la disposition des élèves et des familles pour toute situation posant problème : difficultés scolaires, matérielles, familiales, éducatives ou personnelles de l'élève.

Les élèves peuvent prendre rendez-vous auprès du secrétariat ou de moi-même.

Les familles peuvent me contacter :
par téléphone 02 37 36 03 20 (collège Hélène Boucher)

Mon bureau se trouve au rez-de-chaussée, près de l'infirmerie et de la vie scolaire.

Pour me joindre les autres jours :
Collège Soutine, St Prest : 02.37.22.28.28 le lundi après-midi
Collège Jules Ferry, Auneau : 02.37.31.71.29 le jeudi

Monsieur BOULLAIS